

## 2 Politique

## Coopération Gabon-RCA

## Le contingent gabonais au sein de la Minusca maintenu



Les présidents Ali Bongo Ondimba et son homologue centrafricain, Faustin Archange Touadera, lors de la récente visite de ce dernier à Libreville.



Le Conseil des ministres, en sa séance de mercredi, a officialisé le maintien du contingent gabonais au sein de la Minusca.

J.K.M

Libreville/Gabon

"Au titre de la solidarité africaine et l'excellence des relations d'amitié et de fraternité avec le peuple centrafricain", a indiqué le communiqué final du dernier Conseil des ministres.

LES troupes gabonaises au sein de la Mission multidimen-

sionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) sont maintenues. Telle est l'une des décisions du Conseil des ministres en sa séance du mercredi dernier.

Notre pays est revenu sur sa décision exprimée, il y a quelques mois, de retirer son contingent à la suite notamment d'actes répréhensibles commis

par quelques soldats gabonais à Bangui capitale de la République centrafricaine. Aussitôt, afin d'éviter le retrait des éléments gabonais, les autorités centrafricaines avaient entrepris une véritable offensive diplomatique à l'endroit des dirigeants gabonais. C'est dans cette optique que s'est inscrite, du reste, la visite de travail et d'amitié qu'a effectuée,

le 14 juin dernier, le numéro un centrafricain Faustin Archange Touadera à Libreville. Un séjour au cours duquel, il avait sollicité de son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, le maintien des troupes gabonaises au sein de la Minusca. Et "face aux cris des cœurs de nos frères centrafricains", Ali Bongo Ondimba s'était engagé, au cours du point-

presse tenu à l'issue de son tête-à-tête avec son hôte, "à transmettre au gouvernement des indications suite aux informations que venait de lui communiquer le président Touadera". Dans tous les cas, "prenant acte des multiples sollicitations et appels du président Faustin Archange Touadera, du peuple centrafricain, ainsi que du secrétaire général des Nations

unies, le Conseil des ministres a marqué son accord pour le maintien des troupes gabonaises au sein de la Minusca, au titre de la solidarité africaine et l'excellence des relations d'amitié et de fraternité avec le peuple centrafricain". Tout en s'engageant par ailleurs, "à participer à la réorganisation de l'armée centrafricaine en matière de formation".

## Législatives à venir

## Le RHM prône l'unité de l'opposition

C.O.

Libreville/Gabon

En séjour récemment dans la capitale économique, le leader du Rassemblement Héritage et Modernité, Alexandre Barro Chambrier, a exhorté "les partisans du changement" à unir leurs forces, au cours du prochain scrutin législatif.

BIEN QUE la date des élections législatives ne soit toujours pas connue, il règne déjà une ambiance préélectorale dans les différentes localités du pays. Pour preuve, en séjour récemment à Port-Gentil, le président du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), Alexandre Barro Chambrier, a animé plusieurs causeries aux cours desquelles, il a appelé "au rassemblement de toutes les forces de l'opposi-



Le président du RHM, Alexandre Barro Chambrier, à son arrivée dans un quartier de Port-Gentil...

tion, de manière à se présenter en rangs serrés au cours du prochain scrutin législatif". À ses yeux, c'est une impérieuse nécessité au regard de la situation "de déliquescence actuelle dans laquelle se trouve notre pays". D'autant que, a-t-il relevé, "tous les voyants sont au rouge.

Notre Gabon est à la dérive. En l'espace de sept ans, sa masse salariale est passée de 360 milliards à près de 714 milliards de nos francs. L'encours de sa dette est devenu insoutenable, les entreprises ferment à tour de bras. Port-Gentil, ville pétrolière aujourd'hui sinistrée, en est un parfait exemple.

De nombreuses familles se retrouvent, du jour au lendemain, dans la précarité. Avec pour conséquences : la destruction des foyers, des chefs de familles qui perdent leur dignité, etc. C'est une situation que nous n'avons jamais connue dans notre pays". Au regard de cette "crise

économique, politique et sociale sans précédent", il a exhorté les "partisans du changement à ne plus tergiverser afin d'imposer, au sortir des prochaines élections législatives, une nouvelle gouvernance en raflant la majorité des sièges à l'Assemblée nationale". Et d'ajouter : "L'heure n'est

pas au découragement ou à la résignation". À noter que, au cours de son séjour dans le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Maritime, le leader du RHM est allé s'enquérir du déroulement de l'opération de révision de la liste électorale qui s'est achevée le 29 juin dernier.



... où il a animé plusieurs causeries. Ici, dans une concession privée.

## Additif aux mesures individuelles du Conseil supérieur de la Magistrature

Direction générale du Centre national de gestion des Sceaux et autres Symboles de la République

Directeur général adjoint : Mme MYBOTO Suzanne, confirmée

Direction générale des Affaires administratives

Directeur général adjoint : Mme REVENO Valette Christiane, confirmée

Cour de Cassation

Parquet général

Procureur général adjoint Mme AMBOUNDA Sophie, Epse FASSA

Conseil d'Etat

Siège

Président de Chambre : Mme NTSAME ALLOGGO Honorine Félicité, Epse NZET BITEGHE

Cour d'Appel administrative

Parquet général

Commissaire général à la Loi : M. IKAPITTE Sylvain Serge.

Tribunal de première instance de Lambaréné

Siège

Juge : Mme TSIMBOU NDONG Camille Achley.